



LA CARTE D'IDENTITÉ & LE PASSEPORT



Je me connecte sur <https://ants.gouv.fr>



Je m'identifie sur France Connect et je crée un compte.



Je remplis le formulaire en ligne, pré-demande double pour une CNI et un Passeport. Je peux également acheter le timbre fiscal en ligne.



J'imprime le document de pré-demande ou je note bien le numéro de dossier car j'en aurai besoin en Mairie.



Si je n'ai pas pu compléter ma pré-demande sur ANTS, je complète informatiquement le « CERFA » sur le site de la ville et je l'imprime.
Puis je rassemble les pièces de mon dossier.



Je prends rendez-vous dans la Mairie de mon choix.



Lors du rendez-vous je donne ma pré-demande ou mon numéro de dossier, ainsi que les pièces nécessaires.



Lorsque mon titre est disponible je reçois un SMS et je prends rendez-vous pour le retirer.